



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 30 mai 2017 à 9 h 30 à laquelle sont présents, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin et mesdames et messieurs les conseillers-ères Mike Duggan, Louise Boudrias, et Jean-François LeBlanc.

Sont également présents, messieurs et mesdames André Turgeon, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice administrative, M^e Camille Doucet-Côté, assistante-greffière et Nathalie Gélinas, chef de section de la gestion des documents et des archives ainsi que André Barbeau, Alexandra Boivin, Luc Bard, Gilles Desjardins, Marc Gohier, Laurence Gillot, Melvin Jomphe, Catherine Marchand, Chantal Marcotte et Marc Phaneuf.

CP20170530-P1

ADOPTION DES PRIORITÉS D' ACTIONS 2018-2020 DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE ET AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

9 h 30 – Madame Sonia Blouin, accompagnée de madame Carole Lagüe et de monsieur Jacques Briand, présente le plan d'action 2018-2020 des Politiques culturelle et du patrimoine.

Dans un deuxième temps, un retour sur la consultation publique tenue le 25 mars 2016 au sujet du renouvellement des priorités d'action des Politiques culturelle et du patrimoine est présenté.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne quitte son siège.

Madame la conseillère Mireille Apollon préside la séance.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier prend son siège.

L'entente de développement culturel nécessite un engagement de la Ville de Gatineau d'ici la fin mai 2017 et il y a une volonté de conclure une entente triennale 2018-2020.

Il est indiqué qu'un vote indicatif doit être tenu à l'effet que lors du conseil municipal du 13 juin 2017 les membres du conseil entérineront les priorités d'actions 2018-2020 de la Politique culturelle et la Politique du patrimoine ainsi que l'entente de développement culturel 2018-2020 entre la Ville de Gatineau et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

RECOMMANDATIONS :

CP-ACL-2017-22

Adopter les priorités d'action 2018-2020 de la Politique culturelle et de la Politique du patrimoine.

CP-ACL-2017-23

Autoriser le Service des arts, de la culture et des lettres à déposer une demande de soutien financier de 4 118 667 \$ au ministère de la Culture et des Communications du Québec afin de soutenir l'enrichissement de la collection de la bibliothèque municipale pour les années 2017-2019 ainsi que la mise en œuvre des priorités d'action 2018-2020 des Politiques culturelle et du patrimoine de la Ville de Gatineau.

Sur réception de l'entente 2018-2020 à intervenir entre la Ville de Gatineau et le ministère de la Culture et des Communications du Québec :

CP-ACL-2017-24

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier à signer l'entente de développement culturel 2018-2020 entre la Ville de Gatineau et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

CP-ACL-2017-25

Autoriser le trésorier à prévoir les sommes nécessaires à la réalisation des priorités d'action 2018-2020 de la Politique culturelle et de la Politique du patrimoine.

CP-ACL-2017-26

Autoriser le trésorier à virer toutes les sommes reçues aux budgets 2017, 2018, 2019 et 2020 dans le cadre de l'entente de développement culturel entre la Ville de Gatineau et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

CP-ACL-2017-27

Autoriser le trésorier à virer annuellement au poste budgétaire 02-72251 de la bibliothèque les revenus de la vente de livres en continu et, advenant l'existence d'un solde à la fin de l'année, à le transférer au budget de l'année suivante.

Les recommandations **CP-ACL-2017-22**, **CP-ACL-2017-23**, **CP-ACL-2017-24**, **CP-ACL-2017-25**, **CP-ACL-2017-26** et **CP-ACL-2017-27** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, l'entente de développement culturel 2018-2020 entre la Ville de Gatineau et le ministère de la Culture et des Communications du Québec sera soumise pour adoption au conseil municipal le 13 juin 2017.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier quitte son siège.

Le comité plénier public est suspendu à 10 h 15.

Reprise du comité plénier à 10 h 25.

CP20170530-P2

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE D'HABITATION DE GATINEAU 2017-2021

10 h 25 – Madame Catherine Marchand, accompagnée de monsieur David Leclerc, présente la mise à jour de la Politique d'habitation de Gatineau 2017-2021.

La Politique d'habitation 2017-2021 permettra aux Gatinoises et Gatinois d'accéder à plus de logements sécuritaires, de qualité et de taille adéquate, à plus de logements universellement accessibles, à des formes de logement variées et évolutives et à des logements abordables pour plus de ménages.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier reprend son siège.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne reprend son siège.

Madame la conseillère Mireille Apollon a quitté son siège.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

RECOMMANDATION :**CP-SUDD-2017-10**

Que le Service de l'urbanisme et du développement durable recommande au conseil l'adoption de la Politique d'habitation 2017-2021.

La recommandation **CP-SUDD-2017-10** est acceptée à l'unanimité.

Conséquemment, la Politique d'habitation 2017-2021 sera soumise pour adoption au conseil municipal le 13 juin 2017.

CP20170530-P3**BILAN ANNUEL DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 508-2007 SUR LA SALUBRITÉ DES LOGEMENTS**

11 h 20 – Madame Catherine Marchand présente le bilan annuel 2016 de l'application du règlement relatif à la salubrité et à l'entretien des habitations, des logements et des chambres ainsi que le Plan d'action 2017.

En 2015 et 2016, aucune plainte n'a nécessité l'application de l'article 16 du règlement numéro 508-2007. Aucune intervention directe de la Ville de Gatineau n'a été nécessaire afin de réaliser ou faire réaliser des travaux. Les propriétaires ont eux-mêmes réalisé les travaux requis.

Les plaintes fondées représentent 63 % des plaintes formulées.

Les plaintes sont classées selon trois niveaux visant à déterminer l'urgence à intervenir.

On dénote une nette amélioration des délais d'intervention par rapport à 2015 en raison du regroupement des inspecteurs, à une harmonisation des pratiques et à l'amélioration des procédures.

Quant au plan d'action 2017, le Service de l'urbanisme et du développement durable prévoit de réaliser un dépliant d'information sur la salubrité afin de distribuer à la population vulnérable pour l'informer des processus de dépôt des plaintes en salubrité ainsi que d'assurer la poursuite de la formation des inspecteurs en urbanisme relativement à la manipulation de l'équipement dans le cadre d'inspections particulières.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin prend son siège.

Monsieur le conseiller Marc Carrière quitte son siège.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Le comité plénier public est suspendu à 11 h 55.

Reprise du comité plénier à 13 h 10.

Monsieur le conseiller Marc Carrière reprend son siège.

CP20170530-P4**BILAN ANNUEL 2016 – AÉROPORT EXÉCUTIF DE GATINEAU-OTTAWA**

13 h 10 – Monsieur Gaston Cloutier présente le rapport annuel et les états financiers 2016 pour l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa.

Les cibles budgétaires ont été atteintes et la Corporation a réalisé un excédent de 106 373 \$ permettant de faire de futurs achats opérationnels essentiels.

Madame la conseillère Sylvie Goneau quitte son siège.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Myriam Nadeau déclare son potentiel conflit d'intérêts sur le dossier ci-dessous et déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cet item.

CP20170530-P5

FINANCEMENT DU PROLONGEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX À L'AÉROPORT EXÉCUTIF DE GATINEAU-OTTAWA

13 h 25 – Monsieur Marc Phaneuf présente les divers travaux d'infrastructures nécessaires pour le développement de l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa.

Le coût des travaux est estimé à 400 000 \$ et seront financés à même la réserve des parcs industriels.

Les taxes foncières des hangars seront remises à la Corporation de l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa, conformément au protocole d'entente.

Le revenu annuel pour l'aéroport pour huit unités serait de 45 000 \$. Le revenu annuel pour l'aéroport pour 48 unités serait de 175 000 \$ et de 97 000 \$ pour la Ville.

RECOMMANDATIONS :

CP-CSG-2017-03

Mandater le Service des infrastructures à inscrire le projet de prolongement des services municipaux à l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa dans le carnet de réalisation 2018 du plan d'investissement.

CP-CSG-2017-04

Autoriser le trésorier à puiser, à même la réserve des parcs industriels, au poste budgétaire 05-99260, la somme de 400 000 \$ afin de financer le prolongement des services municipaux à l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les recommandations **CP-CSG-2017-03** et **CP-CSG-2017-04** sont acceptées à l'unanimité.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 107529 sera soumis au conseil municipal du 13 juin 2017.

Le comité plénier public est suspendu à 13 h 40.

Reprise du comité plénier à 14 h 05.

Madame la conseillère Sylvie Goneau reprend son siège.

Madame la conseillère Myriam Nadeau quitte son siège.

CP20170530-P6

STRATÉGIE DE GESTION DES ENJEUX LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

14 h 05 – Madame Chantal Marcotte, accompagnée de monsieur Yvann Blayo et de monsieur Frédéric Vandal, présente la stratégie de gestion des enjeux liés aux changements climatiques visant deux objectifs principaux, soit l'adaptation de la Ville aux changements climatiques afin qu'elle soit en mesure de répondre à l'évolution des contraintes dans la gestion de ses services à la population ainsi que la lutte contre les changements climatiques avec la réduction des gaz à effet de serre sur le territoire, comme prévu dans le plan d'action du schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la Ville de Gatineau.

Cette stratégie de gestion des enjeux liés aux changements climatiques a été mise en place afin de répondre aux recommandations élaborées par le Vérificateur général en 2015

Un budget de 210 000 \$ est prévu pour la réalisation du Plan de réduction des émissions des gaz à effet de serre, cette somme étant budgétée dans le Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Un budget de 70 000 \$ est prévu pour la réalisation du Plan d'adaptation aux changements climatiques, cette somme étant budgétée dans le Plan d'action 2014-2018 de la Politique environnementale.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin prend son siège.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne quitte son siège.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne reprend son siège.

Madame la conseillère Myriam Nadeau reprend son siège.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Il est proposé par les membres du conseil que l'agenda 20-30 soit intégré dans le plan d'action de la Ville de Gatineau.

Monsieur André Turgeon propose d'étudier cette demande et de présenter ultérieurement une résolution à cet effet au conseil.

RECOMMANDATIONS :

CP-ENV-2017-003

Adopter la stratégie de gestion des enjeux liés aux changements climatiques pour la réalisation d'un plan d'adaptation aux changements climatiques et du plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

CP-ENV-2017-004

Mandater le Service de l'environnement pour déposer des demandes de subvention aux programmes de soutien financier pour la gestion des changements climatiques.

CP-ENV-2017-005

Participer au Compact of Mayors, une coalition mondiale des maires et des élus locaux pour la lutte et l'adaptation aux changements climatiques et se conformer aux engagements qui en découlent.

Les recommandations **CP-ENV-2017-003**, **CP-ENV-2017-004** et **CP-ENV-2017-005** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 107978 sera soumis pour adoption au conseil municipal du 13 juin 2017.

Fin du comité plénier public à 14 h 30.